



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-42525>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **24-42525**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-30101

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Bordeaux

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21330063500017

Ville : BORDEAUX

Code postal : 33045

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 33

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Aménagement paysager de la prairie Nord et de la bande sportive Nord du Grand Parc / phase 2

Code CPV principal - Descripteur principal : 45112700

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : L'objet du marché est l'aménagement paysager de la prairie Nord et de la bande sportive Nord du Grand Parc / phase 2 . Le présent marché se décompose en 3 lots (marchés ordinaires). Il s'agit de la seconde phase du projet d'aménagement du Parc du Grand Parc. Pour rappel le projet phase 1 consistait à requalifier les aires de jeux du parc au travers d'une bande ludique totalement redessinée, à créer des cheminements piétons confortables pour tous, à planter un verger et préparer des parcelles potagères pour l'accueil de jardins collectifs et enfin, équiper le parc avec un mobilier et une signalétique spécifique. Cette seconde phase a pour objet la requalification paysagère de la prairie Nord et de la bande sportive Nord du Grand Parc incluant : espaces verts, fourniture et pose de mobilier signalétique ainsi que de la fourniture et pose d'éclairage. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les prestations sont réglées par un prix global et forfaitaire

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 12/04/2024 à 12h00, lire 26/04 /2024 à 12h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/04/2024